

## Une campagne à inventer

**Le second tour des élections municipales se tiendra donc le dimanche 28 juin. Dans le Finistère, seules 25 communes sont concernées.**

Dès le lendemain du conseil des ministres, le 27 mai, le ministère de l'Intérieur a publié deux décrets : le premier pour convoquer les électrices et les électeurs, le 28 juin, et le second pour préciser les modalités de cette campagne de second tour un peu particulière, puisqu'elle durera près d'un mois contre une semaine habituellement et interviendra dans un contexte de pandémie.

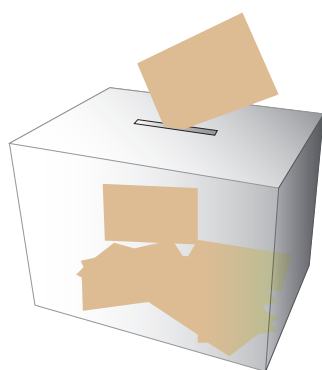
Naturellement, ne peuvent participer au scrutin que les listes ayant recueilli au moins 10% des suffrages exprimés le 15 mars.

Les procurations établies en vue du second tour initialement prévu le 22 mars 2020 restent valables pour le second tour reporté.

En revanche, le vote par correspondance ou la possibilité pour une électrice ou un électeur de porter deux procurations, au lieu d'une actuellement, doivent être inscrits dans une loi. Compte tenu des délais, il paraît difficile d'envisager leur mise en place pour ce second tour.

Les circulaires (professions de foi) et les bulletins de vote devront être livrés le mercredi 24 juin afin de pouvoir être adressés aux électeurs. Plus que jamais, les candidat.es devront apporter un soin particulier à ce document qui sera bien souvent le seul que les électrices et les électeurs auront entre les mains avant de choisir pour qui ils vont voter.

Le plafond de dépenses électorales est



Un mois de campagne avant le 28 juin

revalorisé avec un coefficient de 1,2 (20%). Cependant, les listes restant en présence auront plus besoin d'imagination que d'argent pour mener leur campagne sans réunions publiques, sans distributions de tracts sur les marchés. Il reste tout de même les médias locaux qui pourront organiser des débats entre les qualifiés du second tour.

L'affichage reste toujours autorisé, sur les panneaux officiels ou d'expression libre.

Les candidat.es ont aussi à leur disposition toutes les possibilités qu'offre internet, et en particulier les réseaux sociaux, pour mettre en avant et décliner leurs propositions. Et il reste surtout, tout ce qui pourra être inventé dans le mois qui vient en terme de marketing politique et de street marketing pour valoriser, sans contact physique, les candidat.es et leurs programmes.

Le début de la campagne officielle a été programmé pour le 15 juin.

Toutes ces indications pourraient être remises en cause si l'épidémie venait à reprendre de la vigueur. Le gouvernement a prévu de faire le point 15 jours avant le 28 juin pour confirmer, ou non, la tenue de ce second tour.



## Frais bancaires

Les sénatrices et sénateurs socialistes ont réussi à faire adopter une proposition de loi visant à instaurer un plafonnement des frais bancaires.

On aurait pu s'attendre à ce que cette proposition soit largement soutenue. Mais il a fallu que les élu.es socialistes se battent contre les droites et contre le gouvernement qui ne voulaient pas entendre parler de plafonnement.

Et pourtant, il est urgent de légiférer alors que depuis des années les associations de consommateurs dénoncent des prélèvements injustes qui frappent les plus fragiles et que les représentants des banques promettent de faire preuve de bienveillance.

Mais au bout d'un moment, il faut savoir faire preuve de détermination et empêcher le monde de la finance, sauvé de la faillite par les pouvoirs publics en 2008, d'accentuer encore les difficultés des ménages les plus précaires.

Reste maintenant à l'Assemblée nationale à inscrire cette proposition à l'ordre du jour pour qu'enfin les banques cessent de réaliser des bénéfices sur le dos des plus précaires.

PS29

# Décentraliser la santé

**On peut voir le verre à moitié vide et ne retenir de la première vague de Covid-19 que les hôpitaux du grand Est et de région parisienne débordés, obligés d'exfiltrer certains patients en Bretagne. On peut aussi le voir à moitié plein et se féliciter de l'endigement de l'épidémie. Cependant, quel que soit le point de vue, des failles sont apparues et doivent être réparées.**



Jean-Jacques Urvoas et Stéphane Postollec

**« Notre système est territorialisé, mais pas décentralisé »,** a souligné Jean-Jacques Urvoas rappelant qu'à l'origine, avec la loi Bachelot de 2009, la création des ARS ne visait qu'un objectif : éloigner le plus possible les élu.es des instances de décisions en matière de santé. **« En effet, même si Roselyne Bachelot est devenue une icône des plateaux télé pendant le confinement, il ne faut pas oublier qu'en tant que ministre de la Santé, elle a avant tout, cherché à fermer des établissements et supprimer des lits. »**

En outre, chacun peut constater, alors qu'elles devraient réguler l'offre de soins, que les ARS ne parviennent pas à lutter contre les déserts médicaux. La notion même de liberté d'installation pour les médecins libéraux doit faire l'objet d'une réflexion tout comme l'anticipation des formations. **« Parfois les suppressions de services s'expliquent par le manque de professionnels et nous savons que d'ici cinq à dix ans, nous n'aurons pas assez de médecins dans certaines spécialités comme l'anesthésie »,** a prévenu Stéphane Postollec.

**conserverait l'élaboration de grandes politiques de santé publique. Le Parlement voterait l'objectif national de dépense de l'assurance maladie et la CNAM élaborerait les règles économiques et financières. »**

D'autres pistes de décentralisations existent. Notamment en renforçant le rôle des GHT (Groupements Hospitaliers Territoriaux) qui, autour d'un établissement, développent une stratégie territoriale.

La visio-conférence du 30 mai a permis de faire apparaître des convergences autour des enjeux de la santé. Si l'aspect institutionnel et juridique est important, il ne peut à lui seul répondre à la crise de notre système de santé qui doit être pris dans sa globalité, en insistant toujours sur la prévention, en organisant mieux les complémentarités entre l'hôpital public et la médecine de ville et en reconnaissant mieux les usagers.



AF Courteille et Frédéric Bourcier

**« Notre système de santé n'est pas décentralisé, il est déconcentré. »**

Pour vraiment décentraliser le système, l'ancien Garde des Sceaux propose de modifier la gouvernance des ARS afin de donner plus de pouvoir aux élus. **« Il faut les sortir de l'orbite nationale en les reconfigurant. Sans les transformer en services régionaux, tout en affirmant un contrôle politique et démocratique, leurs directeurs seraient nommés par les présidents de Régions, après avis de leurs assemblées »,** propose Jean-Jacques Urvoas. **« Le gouvernement**

À ce débat en visio-conférence, s'ajoutent plusieurs contributions qui ont été adressées au BREIS ou qui vont l'être.

**« Reste maintenant à les synthétiser et à élaborer les propositions des socialistes bretons »,** a résumé Forough Salami-Dadkhah, lors du bureau du Breis.

**E**n outre, avant la pandémie, le gouvernement avait prévu de présenter une loi 3D (Décentralisation, Différenciation et Déconcentration). D'où l'importance pour les socialistes de réfléchir collectivement à ce que devrait être une santé décentralisée.

C'était l'objet de la visio-conférence organisée par le BREIS (voir encadré), le 30 mai dernier, durant laquelle sont intervenus Jean-Jacques Urvoas, Anne-Françoise Courteille, première vice-présidente du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, Frédéric Bourcier, président de la FHF Bretagne (Fédération des Hôpitaux de France) et Stéphane Postollec, secrétaire général CFDT Santé-Sociaux du Finistère.

## Ouvert et participatif



La visio-conférence du 30 mai sur la santé a été la première d'une longue série. **« Le bureau du BREIS, vient d'être renouvelé (\*) »,** explique Forough Salami-Dadkhah. **« Nous sommes tombés d'accord pour devenir plus ouverts et plus participatifs. Le succès de la première visio-conférence nous conforte à**

**poursuivre la feuille de route dont nous sommes dotés. D'ici l'été, deux nouvelles visio-conférences sont en cours de préparation. L'une sur l'aménagement du territoire et l'autre sur l'avenir de notre agriculture. Viendront ensuite, à la rentrée, des débats sur la culture ou les nouvelles solidarités.**

(\*) Forough Salami-Dadkhah – secrétaire régionale et VP du Conseil régional (29), Laurence Duffaud – secrétaire régionale adjointe et conseillère régionale (35), Vincent Le Meaux – premier secrétaire fédéral PS des Côtes d'Armor, Yohann Nédélec – premier secrétaire fédéral PS du Finistère, Christophe Fouillère – premier secrétaire fédéral PS d'Ille-et-Vilaine, Maxime Picard – premier secrétaire fédéral PS du Morbihan, Fanny Chappé – représentante du groupe S&D du Conseil régional et conseillère régionale (22), Élisabeth Jouveaux-Pedrono (56) trésorière du BREIS et conseillère régionale. Les délégués des fédérations : Pierre Huonnic (22), Renée Mazéo (22), Arnaud Platel (29), Gwenegan Bui (29, conseiller régional), Laurence Duffaud (35, conseillère régionale), Béatrice Hakni-Robin (35, VP Conseil départemental), Annaïg Le Moël-Raflik (56), Bruno Jaouën (56). Les membres de droit : Loïg Chesnais-Girard - président de Région, Jean-Luc Chenut - président du Département d'Ille-et-Vilaine, Nathalie Sarrabezolles - présidente du Département du Finistère.

# Pas tous les masques dans le même panier

« Y qu'a, faut qu'on... » À écouter certains, il n'y a qu'à commander pour être livré. Comment fournir des masques de qualité aux 200 000 habitants de Brest métropole ? C'est le défi qu'ont dû relever les élu.es de la collectivité en évitant de tomber dans les pièges de la communication.

En effet, s'il est facile d'annoncer avoir commandé des masques, il est un peu plus compliqué de les obtenir, de les stocker, de les assembler et enfin de les distribuer de manière juste et équitable.

« Nous avons attendu les recommandations de la DGA (Direction Générale de l'Armement), qui n'ont été publiées qu'à la fin du mois d'avril, pour passer nos commandes », a expliqué François Cuillandre, qui se félicite de ne pas s'être précipité. En effet, certaines communes se sont retrouvées avec des masques de piètre qualité. Car, la pandémie étant, par définition,

mondiale, les tensions sur le marché des masques et des éléments qui les constituent, ont aussi été mondiales.

Il ne suffit pas de commander des masques pour que les habitants soient livrés et puissent se protéger, a rappelé François Cuillandre lorsqu'il est allé à la rencontre des bénévoles qui cousent les masques. À Brest, ils et elles sont plus de 300 qui se retrouvent, par petits groupes, dans les maisons pour tous ou les centres

sociaux, mais qui, le plus souvent pour éviter les contacts, cousent les éléments à domicile.

Si pour équiper les habitants, Brest métropole a fait appel à des bénévoles, pour les professionnels, elle s'est tournée vers « l'usine invisible ». « Nous voulons contribuer au développement d'une filière de production locale, bien après cette commande. Car, il faut bien avoir conscience que nous allons devoir nous habituer à vivre avec les masques », explique Yann Guével, adjoint au maire. L'usine invisible est en effet un regroupement de professionnels de la couture, du Finistère et du Morbihan, qui travaillent le plus souvent à domicile. La distribution se fait en fonction des priorités : d'abord les personnes les plus précaires et les plus âgées et ensuite les autres.

À Brest, on préfère faire que faire savoir. C'est sans doute moins spectaculaire et moins médiatique, mais c'est nettement plus efficace.



Les élus à la rencontre des bénévoles

## Liberté d'informer

Il est de plus en plus difficile pour les journalistes d'évoquer les dossiers agricoles et agroalimentaires, en particulier en Bretagne. Les tenants de l'agriculture industrielle ont une fâcheuse tendance à considérer que toutes celles et tous ceux qui ne partagent pas leur vision libérale comme des adversaires, voire comme des ennemis. D'où la création, en grande pompe, dans la circonscription du député Didier Le Gac de la cellule Demeter qui est chargée de lutter contre ce que les lobbyistes de la FNSEA appellent l'agrobashing.

Interpellé dans une lettre ouverte, le président du Conseil régional, Loïg Chesnais-Girard, a rappelé que pour lui, la liberté de la presse ne se négocie pas.

« Je veux dire aux journalistes que, pour moi, c'est oui ! Oui, je suis d'accord pour contribuer à garantir une information et une parole publique libre, sur les enjeux de l'agroalimentaire en Bretagne, comme sur n'importe quel

autre sujet. La liberté de la presse n'est ni anecdotique, ni à géométrie variable. Oui, je peux certifier que tous les journalistes peuvent interroger la Région, en toute transparence et indépendance, à chaque fois que cela est nécessaire. J'en serai le garant et je suis prêt à répondre de tout manquement à ces principes. Oui, je peux assurer, comme je l'ai dit à Inès Léraud et au président de la maison d'édition Skol

Vreizh, qu'aucune maison d'édition ne verra ses subventions coupées pour la publication de la BD "Algues vertes, l'histoire interdite" en français, en breton ou en gallo. L'aide à la création culturelle et l'aide à la diffusion ne se conditionne pas, c'est un principe fort que j'assume.

Oui, je m'engage à poursuivre et à amplifier notre soutien aux lieux de formations universitaires à l'information en Bretagne, comme nous le faisons déjà avec l'IUT de journalisme de Lannion. Oui, je suis disponible pour accompagner la création d'un observatoire régional indépendant des libertés de la presse. La liberté de la presse est un droit constitutionnel non négociable et je m'engage à participer, à mon niveau, au démantèlement de toutes les autocensures qui empêchent les journalistes de travailler sereinement. Oui, je suis volontaire pour faire en sorte que la presse puisse faire son travail en toute indépendance et en toute impartialité en Bretagne. Oui, je suis disponible pour vous recevoir, collectivement ou au travers des représentants que vous choisirez. »



Un droit non négociable

# Agenda

28 juin

Second tour des  
Municipales.

J-23

Bonnes campagnes  
à toutes et à tous !

## Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428  
N° 1314 - Vendredi 5 juin 2020  
[www.ps29.bzh](http://www.ps29.bzh) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @ .....

### Tarifs pour l'année

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :  
ADFFFP

# Pas de confinement pour la solidarité

Thierry Cloâtre

**Pendant le confinement, dans le Finistère, le Secours Populaire a poursuivi ses actions même si l'association a enregistré une forte baisse de ses recettes, nous explique son secrétaire général départemental, Thierry Cloâtre**

**Cap Finistère : Comment avez-vous traversé le confinement ?**

**Thierry Cloâtre :** Lorsque le confinement a été annoncé, nous ne nous sommes pas demandés si nous devions poursuivre ou arrêter notre action mais comment la poursuivre d'autant que nous avons dû, très rapidement, répondre à des demandes d'aide alimentaire. Durant les deux mois du confinement, nous avons distribué 300 000 repas sur l'ensemble du département de plus, soit une hausse de 40 % par rapport à l'année dernière à la même période.

Nous nous sommes beaucoup servis du téléphone pour maintenir les liens avec les familles ou avec nos donateurs. Il nous semblait vraiment important de ne pas perdre le lien et les retours que nous avons eu nous renforcent dans cette conviction. C'est dans des moments comme celui-ci qu'il faut absolument garder les contacts. Tout ce qui est humain est nôtre et ça passe bien sûr par ce genre de contacts qui évitent l'isolement. Nos permanences juridiques se sont faites également par téléphone.

Certains groupes ont accompagné et aidé des élèves en ligne qui rencontraient des difficultés pour l'école à domicile.

Malheureusement, nous avons été obligés d'interrompre nos cours de FLE (Français Langue Étrangère) à Brest et à Châteauneuf du Faou, car il n'était pas possible de le faire à distance.

**Cap Finistère : Certaines inégalités se sont-elles accentuées ?**

**Thierry Cloâtre :** Il existe toute une partie de la population qui ne parvient à survivre qu'en effectuant des petits boulots : des ménages, des gardes d'enfants, des distributions de prospectus dans les boîtes aux lettres. Les étudiants ne pouvaient plus se rendre au RU. Dès que ces activités ont été rendues impossibles, ces personnes, que nous ne connaissions pas, ont été obligées de se tourner vers l'un de nos 18 comités pour pouvoir se nourrir. Il n'y a pas de honte à avoir besoin d'un coup de main or, nous constatons trop souvent que des personnes attendent le dernier moment pour nous solliciter. Il n'est bien sûr jamais trop tard, mais parfois, un coup de main précoce permet d'éviter des situations plus graves.

**Cap Finistère : Quels sont vos projets ?**

**Thierry Cloâtre :** L'été arrive et nous allons, comme de coutume, organiser des sorties pour les familles qui ne peuvent pas partir en vacances. Nous ne savons pas encore exactement comment nous allons faire mais nous trouverons des solutions. Car, cette année, peut-être même plus que d'habitude, il est vraiment important que les familles puissent se retrouver et se changer les idées.

Comme je l'ai dit, certaines familles ont rencontré des difficultés avec l'école à la maison. À la rentrée, nous allons mettre en place du soutien scolaire. Il faut tout de même noter que les écoles ont été les premiers lieux fermés.

**Cap Finistère : Le confinement vous a empêché de mener de nombreuses opérations engendrant un manque à gagner important. Qu'attendez-vous des pouvoirs publics ?**

**Thierry Cloâtre :** C'est tout notre modèle économique qui a été remis en cause. En effet, nos recettes proviennent pour une grande part de nos collectes. C'est ce qui garantit notre indépendance.

Les collectes font partie de notre ADN. Nos recettes se répartissent de la façon suivante : 60 % de collectes, 30 % de dons et 20 % de subventions. Plusieurs collectivités locales nous ont attribuées des subventions exceptionnelles, mais nous savons déjà que ça ne suffira pas à retrouver l'équilibre. À ce jour nos demandes au Conseil départemental et à la Préfecture sont en cours d'instruction. Nous estimons à 400 000 euros notre manque à gagner pour la période du confinement. Nous réfléchissons donc à de nouvelles modalités de collectes ou de recueil de dons, en installant par exemple des urnes dans les entrées des magasins. Mais, par exemple, nous ne savons pas aujourd'hui comment nous pourrions mener des opérations comme les coureurs ont du cœur qui nous permettent tous les ans d'offrir des cadeaux aux enfants à Noël.

Je tiens aussi à préciser que le Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD) nous a été très précieux pour traverser le confinement. À chaque négociation budgétaire, certains pays tentent de remettre cette politique en question. Mais là, tout le monde a pu se rendre compte qu'il est indispensable.

En savoir plus ou faire un don sur  
<https://www.secourspopulaire.fr/29/>

